

## QUALITÉ DE VIE DU PATIENT

Debiopharm, La-Solution.ch et la Fondation Inartis ont lancé la septième édition du « challenge » sur le thème de la « qualité de vie des patients sous traitement ».

Ce « challenge » vise à encourager l'innovation dans le secteur de la santé en récompensant des projets destinés à l'amélioration de la qualité de vie et du confort des patients. L'objectif ultime est d'accélérer la mise en œuvre ou la commercialisation des candidatures retenues. Le challenge Debiopharm Inartis est le premier des trois challenges organisés conjointement par des joueurs clés de l'industrie en Suisse romande et la Fondation Inartis, dont le but est de promouvoir l'innovation en Suisse.

Ce « défi » est doté d'une enveloppe totale de 75'000 CHF, dont 25'000 CHF pour le projet retenu.

### CE CHALLENGE EST OUVERT AUX PROJETS INTERDISCIPLINAIRES

---

- Ouvert à tous
- Projets originaux, innovateurs et réellement nouveaux

### QUELQUES QUESTIONS POUR VOUS AIDER À STRUCTURER VOTRE CANDIDATURE

---

Aucune de ces questions n'est obligatoire.

- Quel est votre projet ?
- Quelles innovations votre projet offre-t-il et qui en bénéficiera ?
- Quel est le lien entre votre projet et les solutions existantes ?
- Avez-vous des preuves de la faisabilité de votre projet : prototypes, exemples ?
- Qui fait partie de l'équipe appuyant ce projet ?
- Quelles compétences vous font défaut pour concrétiser le projet ?
- Quel rôle aimeriez-vous jouer dans ce projet après le challenge ?

### LES PROJETS SERONT EXAMINÉS SUR LA BASE DES CRITÈRES DE SÉLECTION

#### SUIVANTS :

---

- Impact sur l'utilisateur (patients, clients, employés, etc.)
- Retombées économiques observées ou planifiées sur le plan régional, national ou international
- Originalité du projet et de la démarche
- Coopération avec les milieux académiques et/ou économiques
- Pertinence de la candidature par rapport au thème du challenge

## POUR PARTICIPER AU CHALLENGE

Envoyez votre candidature à l'adresse [challenge@inartis.ch](mailto:challenge@inartis.ch) ou à l'adresse suivante :

Inartis

CP 76

CH-1015 Lausanne

**La date limite pour les candidatures est le samedi 30 avril 2022.**

Les candidatures seront reçues par Inartis. Un accusé de réception sera envoyé par la poste ou par e-mail au chef de projet pour chaque candidature reçue.

Pour plus d'informations sur le « challenge » :

[challenges.inartis.ch](http://challenges.inartis.ch)

[Règlement et modalités du challenge](#)